

# Projet éducatif d'internat

2019-2021

## I. PRESENTATION GENERALE DE L'INTERNAT EDUCATIF

L'élève interne a un statut particulier dans l'établissement : par une prise en charge plus globale et dans les rapports entre la famille et l'institution.

L'internat étant une spécificité de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA), le projet éducatif d'internat (PEI) doit être mis en avant dans le projet d'établissement (PE) pour marquer l'identité de l'établissement. Le volet internat doit être présent et se décliner dans tous les axes du PE. Le PEI doit être aussi un outil qui doit permettre de structurer et définir l'action éducatrice.

Il devra être réécrit ou actualisé tous les ans.

### **L'INTERNAT EDUCATIF, SPECIFICITE DE L'EREA**

#### **(circulaire n°95-127 du 17 mai 1995)**

« L'EREA doit développer son secteur éducatif dont l'internat constitue un aspect important. Les missions et les tâches de ce secteur se situent à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement et concernent :

- le développement des activités socio-éducatives
- l'éducation à la citoyenneté
- l'éducation aux loisirs et le développement des activités sportives
- l'accompagnement du processus d'insertion sociale et professionnelle
- la gestion du projet individuel de formation des adolescents dont l'éducateur référent et le garant
- la résolution des difficultés d'apprentissage par la pratique d'étude dirigée et de soutien scolaire

Ce sont des internats spécialisés et ils constituent une réponse spécifique à la scolarisation d'élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale.

L'internat éducatif de l'EREA vise une éducation sur différents aspects : le respect de la personne, l'éducation au professionnel et l'éducation du citoyen. L'élève y apprend des règles, des valeurs et principes de vie en collectivité. »

#### ➔ Circulaire 2017-176

*Ces établissements accueillent en internat éducatif des collégiens ou lycéens qui connaissent des difficultés scolaires importantes et persistantes associées ou non à des difficultés sociales qui font obstacle à leur réussite et dont la réponse aux besoins dépasse le seul cadre de la journée scolaire.*

*La spécificité des Erea/LEA est d'offrir, en complément de l'enseignement général adapté et de la formation professionnelle, un accompagnement pédagogique et éducatif en internat éducatif dont les particularités tiennent en partie au public accueilli et à l'intervention d'enseignants du premier et du second degrés et d'assistants d'éducation.*

*Ces établissements, inscrivant leur action dans la lutte nationale contre le décrochage scolaire, l'internat peut être proposé aux élèves repérés par les équipes éducatives ou*

*peut être demandé par la famille et l'élève. C'est aussi un cadre de socialisation permettant l'apprentissage des règles de vie collective et plus généralement la mise en œuvre des compétences du socle (particulièrement les compétences 2 et 3). Puissant vecteur d'égalité sociale, il contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales. Afin de favoriser la réussite du parcours de formation des élèves qu'il accueille, l'internat assure aux élèves en grande difficulté scolaire, un accompagnement global, adapté et cohérent sur l'ensemble du temps d'enseignement et du temps éducatif.*

## II. LES ELEVES

L'EREA accueille en internat mixte des élèves de la région Franche-Comté.

La capacité actuelle d'accueil d'élèves internes est actuellement de 48 élèves, partagés en trois groupes : un groupe de filles (transversal) et deux groupes de garçons répartis par classe d'âges.

L'âge de recrutement des élèves est de 12 à 16 ans pour le collège et de 16 à 21 ans pour les années de lycée professionnel.

Les élèves sont encadrés par des professeurs des écoles spécialisés (pendant les heures de journée et de soirée) et des assistants d'éducation (les soirées et nuits).

### A. L'ACCUEIL

L'accueil des élèves doit prendre en compte diverses dimensions : la découverte de l'établissement, l'éloignement de l'habitat des élèves et les relations avec les partenaires.

Le jour de la rentrée, un temps d'accueil spécifique aux élèves internes et de leur famille et/ou partenaires est dédié afin de présenter l'établissement, les locaux, l'internat, son fonctionnement et le projet éducatif d'internat.

- **Présentation de l'internat grâce au livret d'accueil de l'élève interne (voir annexe) :**

- **Contenu livret :**

- Présentation de l'établissement et de l'internat éducatif (horaires d'ouverture, objectifs, formations...);
- La prise en charge pour le transport (une possibilité de transport jusqu'aux gares ferroviaire et routière est proposée afin de prendre les élèves en charge en début de semaine et en fin de semaine);
- Le règlement intérieur et les éventuelles chartes;
- Les contacts avec le service d'internat (téléphone, site internet, liens avec le Bureau de Vie Scolaire, PRONOTE...);
- Présentation des professeurs des écoles et AED intervenant en internat (groupes);
- Les espaces.

- **Premier contact : informations des familles :**

Lors de la première rencontre avec les familles des informations sont données sur :

- le fonctionnement de l'internat (emploi du temps de l'élève interne de la fin des cours jusqu'au lendemain, service infirmerie);

- l'installation à l'internat des élèves à l'internat ;
- pour préciser le projet éducatif d'internat ;
- rappel et présentation du trousseau de l'élève interne ;
- rôle du professeur référent à l'internat ;
- explications du cahier de liaison internat-famille ;
- explications sur les éventuels rendez-vous ponctuels (réunion parents-professeurs, ESS...) ;
- présentation et programmation des activités et ateliers éducatifs ;
- questions éventuelles...

Les parents donneront aussi des informations nécessaires au suivi :

- scolarité antérieure, raisons de la venue à l'EREA, centre d'intérêt, etc. ;
- fournir numéro de téléphone de l'internat (numéro des familles et/ou partenaires).

- **Affectation d'un élève en cours d'année :**

L'établissement peut accueillir des élèves en cours d'année. Il est important qu'un professeur référent de l'internat soit présent pour donner les informations précisées plus haut.

- **Le temps d'accueil :**

Le temps d'accueil n'est pas seulement un moment où l'on donne des informations à l'élève, mais aussi un temps de dialogue, d'écoute active (parole et écoute de l'élève, de l'adulte). En début d'année scolaire des journées d'intégration (septembre – octobre) sont organisées : échanges, premiers contacts avec le groupe, moment d'évaluation de la capacité de socialisation.

## B. L'ÉLÈVE ET LA CONSTRUCTION DE SA PERSONNE

L'élève à l'internat n'est pas seulement élève, il est avant tout une personne, un jeune. A travers un « parcours » de l'élève interne sont définis des objectifs, des compétences, visant l'accès à l'autonomie et la préparation à l'insertion sociale (devenir un citoyen actif). Aider l'élève à se construire passe par la valorisation de ses réussites dans les activités de l'internat.

Pour un élève interne ou sa famille, l'internat peut être ressenti à la fois comme un lieu d'épanouissement mais aussi de contrainte :

- par éloignement avec la famille, les amis et ses repères / dans de nouvelles complicités avec les autres élèves et son nouvel environnement ;
- dans la vie collective, avec d'autres personnes, adolescents, jeunes adultes et adultes, d'âges différents / dans le sentiment de protection et d'appartenance à un groupe.

C'est pourquoi il faut :

- Un cadre éducatif sécurisant pour permettre la construction de la personne ;
- Construire une image positive de soi : insister sur les valeurs éducatives et celles du projet d'établissement ;

- Sécuriser le parcours de l'enfance en évitant trop de cohabitation entre les plus jeunes et les plus âgés. Préserver des espaces et des lieux distincts.

L'internat permet une socialisation de l'élève en le confrontant à une vie collective, dans un nouvel environnement, afin de développer leur estime de soi. La confrontation avec les autres participent à une co-éducation des élèves entre eux.

### III. La socialisation et l'accès à l'autonomie

Les objectifs sont différents pour chaque cycle, mais tendent, de façon progressive et réfléchie, aux lignes directrices du Projet Educatif d'Internat, c'est-à-dire les préparer à leur insertion future et à la prise d'autonomie.

#### **SOCIALISATION**

Intérioriser les normes et les valeurs pour construire son identité sociale et professionnelle :

- définir et comprendre les règles de vie commune ;
- définir un référentiel de capacités / savoir- être qui se décline différemment en fonction de l'âge des élèves ;
- favoriser le lien entre la vie à l'internat et la vie sociale par des activités ou séjours à l'extérieur de l'établissement ;
- développer le parrainage par les pairs ;
- développer le tutorat ;
- construire le rapport à l'adulte ;
- construire la vie collective en associant les élèves et les instances où ils sont représentés.

#### **AUTONOMIE**

Donner les outils aux élèves afin de leur permettre de faire des choix.

Décliner des degrés d'autonomie croissants de la 6<sup>e</sup> au CAP.

L'objectif est de responsabiliser les élèves :

- par le respect de soi (par exemple : hygiène corporelle, alimentation), des autres et des règles ;
- dans la gestion de leur travail, de leur matériel scolaire ;
- par l'apprentissage de la tolérance ;
- par le libre accès aux différents espaces de connaissances ;
- par l'accès aux chambres autonomes ;
- dans la capacité à prendre les transports en commun : ligne bus, tram, horaires.

Organiser une journée « transports » où les élèves découvrent, de manière ludique, les moyens de transport de la ville.

### IV. Relations avec les familles et les partenaires

Le projet éducatif d'internat est annoncé et engage tous les partenaires : les élèves, leur famille et les éducateurs.

Pour mener à bien ce projet, les contacts doivent être réguliers. Ils peuvent prendre différentes formes :

<u>Familles</u>	<u>Partenaires</u>
Rencontre parents / professeur-éducateur Contacts téléphoniques et par mél Bilans éducatifs trimestriel Créer une ligne « internat » dans le bulletin Cahier de liaison internat/familles pour les collégiens (voir annexe)	Contacts téléphoniques Réunions de suivi E.S.S. Synthèses

Toutes relations ou contacts avec les familles ou les partenaires sociaux font l'objet d'une trace écrite. Cet écrit professionnel peut être lu par tous et sera la base d'informations individuelles servant à la conduite ou à l'instruction des différentes réunions concernant, dans ou hors l'établissement, l'élève.

Chaque personnel peut y accéder pour lecture ou ajout et l'éducateur référent en est responsable pour ses référés.

## V. SUIVI INDIVIDUEL ET REFERENCE EDUCATIVE

### **Le projet individuel de l'élève :**

- Construire un référentiel de savoir-être (par une échelle de couleur – cf « Echelle des couleurs »);
- Regrouper tous les éléments sur l'élève, son travail scolaire, les informations de vie scolaire, les stages, etc. Les rendre accessibles par l'ensemble des équipes.

### **Les professeurs en internat :**

Ils assurent la prise en charge du groupe en collaboration avec les AED jusqu'à l'heure du coucher effectif ;

Restent en lien, pour une prise en charge optimale du groupe, avec l'équipe enseignante et de vie scolaire : ils transmettent les informations utiles aux AED de service à l'internat ;

Effectuent des bilans réguliers d'évaluation (individuels ou groupe de référence);

Assurent un bilan trimestriel au moment des conseils de classe ;

Entretiennent le lien entre l'internat, la famille et/ou partenaires (mieux identifier le professeur référent de chaque élève interne).

Chaque professeur est référent de plusieurs élèves. Il s'agit d'une relation privilégiée annoncée (à l'élève/à la famille) qui permet une meilleure connaissance de l'élève et de son parcours et d'établir un lien de confiance.

C'est à l'occasion d'entretiens individuels réguliers que le référent :

- Vérifie le bien-être et l'organisation de l'élève dans sa vie à l'internat ;
- En redonne les règles collectives et vérifie leur respect ;

- Expose les aspects positifs et négatifs constatés et contractualise des objectifs à atteindre pour valoriser l'élève et restaurer son estime ;
- De même en ce qui concerne sa scolarité, évalue avec l'élève ses difficultés et organise des aides et remédiations ;
- Il établit et suit le projet professionnel ou d'avenir de l'élève, aide à l'élaboration de documents écrits et à la recherche de stage/contacts.

Le référent rencontre les familles seul ou avec une d'autres membres de l'équipe selon les objectifs visés en limitant judicieusement les intervenants.

Il rencontre les partenaires et a en charge le suivi de l'élève pour une meilleure connaissance et transmission des informations.

Le référent est responsable du bilan éducatif trimestriel basé sur les objectifs et les observables (voir en annexe).

## VI. INTERNAT : LES TEMPS ET LES LIEUX

Donner des repères aux élèves pour qu'ils deviennent autonomes et qu'ils trouvent leur place au sein du groupe, en structurant l'espace et le temps.

### Exemple de journée type

Horaires	activités
7h	Lever, toilette, habillage
7h15	Petit déjeuner
7h45	Brossage des dents, préparation pour la journée de classe
8h	Classe
12h	Pause méridienne : repas et temps calme (terrain de sports, foyer et coin fumeur pour les 3 <sup>ème</sup> /CAP, internat, foyer de la tour et terrain de sports pour les collégiens)
13h30	Classe
15h30 ou 16h30 ou 17h30	Goûter et réunion du groupe pour organiser la semaine ou la soirée
17h45	Ateliers éducatifs
18h45	Douche
19h	Repas
19h30	Aide aux devoirs, douche, ateliers
20h15	Activités autonomes au dortoir (écrans, lecture, jeux de société)
21h	Retour au calme et extinction des feux pour les 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>
21h30	Extinction des feux

Sur la semaine, le ciné-club, les sorties à la patinoire et les activités du mercredi après-midi sont trois rendez-vous incontournables et transversaux. Plus ponctuellement, les spectacles proposés par les lieux de culture permettent aux élèves d'ouvrir leur horizon et d'accéder à une dimension artistique. Enfin, Noël, le carnaval, les séjours à l'extérieur, la fête de fin d'année, sont également des temps forts.

### Réunions institutionnelles

Il est important que les professeurs en internat d'un module puissent faire le point, une fois par semaine, sur l'évolution de leur groupe d'internes, en présence d'un membre de la direction, de l'assistante sociale, de l'infirmière,..., afin de coordonner leur action. Plus ponctuellement, coordination, participation d'un professeur en internat aux commissions de suivi, analyse des pratiques éducatives, travail collaboratif avec des enseignants sur un projet particulier permettent d'avoir une approche plus globale de l'élève interne et de ses difficultés, et de trouver les moyens d'y remédier.

### Activités et ateliers éducatifs

Le mercredi après-midi, des ateliers sont proposés aux élèves : VTT, piscine, pêche, médiathèque, visite de musée, randonnée, cuisine, escalade, les activités de l'AS ... Les élèves s'inscrivent à ces ateliers en début de semaine. Pour Les activités sportives AS / UNSS / EPS : prévoir un encadrement pas seulement avec l'enseignant d'EPS.

En soirée, les éducateurs proposent des activités sportives, créatives ou culturelles sous forme d'ateliers éducatifs.

### Sorties et séjours

En début d'année, pour fédérer le groupe d'internes, une journée d'intégration à l'extérieur de l'établissement est à prévoir. Un projet de voyage scolaire, spécifique pour des élèves internes, peut aussi être envisagé.

### Projets de groupe

Un projet annuel de fonctionnement peut être défini pour chaque groupe.

## VII. LA COMMUNICATION INTERNE

Il est évident que la lutte contre les difficultés de nos élèves ne peut se faire sans une réelle collaboration entre l'ensemble des enseignants, des personnels de vie scolaire et les acteurs de santé ou social de l'établissement.

Pour cela plusieurs outils sont essentiels :

- Un temps hebdomadaire de coordination des éducateurs (modules/ groupes) ;
- Un temps hebdomadaire avec les partenaires de santé, social, la psychologue (commission de suivi) ;
- Un temps d'échange et de coordination entre éducateurs ;
- La présence des éducateurs à la réunion hebdomadaire de groupe avec les élèves (pour une meilleure cohésion et cohérence) ;
- L'utilisation du cahier de texte numérique pour faciliter la transmission des devoirs scolaires ;
- L'accès à PRONOTE pour avoir toutes les informations du quotidien concernant les jeunes dont l'éducateur est le référent ;

- Mettre des informations actualisées sur le site internet de l'EREA, dans l'onglet « Internat » : par exemple des traces écrites des projets, des photos ou vidéos ;
- Utiliser l'écran sous le préau pour diffuser des informations sur les actions menées au niveau de l'internat ;
- Produire un rapport annuel du service d'internat.

Cette liste d'outils n'est pas exhaustive, ces informations doivent permettre à tous les partenaires de l'établissement de mieux contribuer à la réussite des élèves.



## Annexe Observables et objectifs

### 1-Gestion de la vie quotidienne

respecte les autres et les principes d'égalité filles/garçons
respecte l'espace personnel
respecte les espaces communs
respecte les horaires
s'implique dans les tâches collectives
se respecter en prenant soin de son corps
en s'alimentant correctement

### 2-Comportements en société

#### Place dans le groupe

prend la parole
sa parole compte pour les autres
écoute les autres, peut reformuler un avis entendu
peut changer d'avis dans un débat
se sert des arguments des autres pour faire avancer sa pensée
explique sa démarche, justifie, argumente, démontre

#### Relation avec les adultes

accapareur
recherche la relation (affectif)
agressif, conflictuel
confiant
accepte les remarques positives ou négatives
accepte les remontrances

#### Attitudes générales

violent
se réfugie dans une « bande »
calme
est exclu par les autres
cherche à s'intégrer
leader positif (favorise des comportements positifs, intégrateurs)

#### Conduites à risques

se met volontairement en danger
se met en danger par incapacité ou refus d'anticiper les conséquences

#### Sens moral et civique

sait lorsqu'il fait quelque chose de mal (se cache, honte, provocation, négation...)
peut classer des actes sur une échelle de la gravité communément admise.
respect des personnes
respect des règles (de la Loi aux règles implicites)
respect des engagements pris
respect de l'organisation sociale : partage des rôles et des responsabilités.
organise sa propre justice

### 3-Prises d'initiative et autonomie

participation aux devoirs et investissements
sollicite l'aide, l'accepte
se concentre sur la tâche
persévère dans les activités
s'implique dans un projet individuel ou collectif
respecte des consignes simples en autonomie

### 4-Comportements dans les activités de l'internet

#### Ouverture sur le monde extérieur

montre de l'intérêt de la curiosité pour les activités sportives ou culturelles
---

#### Aïssance en situation sportive, artistique

s'adapte à la spécificité de l'activité pour la mener à bien (Sécurité, environnement particulier...)
réaliser une performance physique/ artistique mesurée
commencer et terminer
capacités motrices liées à l'activité